

LE PLAN POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ, QU'EN RESTE-T-IL DEUX ANS APRÈS?

Deux ans se sont écoulés depuis que les Libéraux et les Conservateurs ont adopté une stratégie pour réduire la pauvreté. L'objectif était de réduire de 25 % en cinq ans le nombre d'individus et de familles en situation de pauvreté. En m'appuyant sur l'information disponible publiquement, je veux passer en revue les principales initiatives mises en œuvre depuis novembre 2009 jusqu'à maintenant.

Sur le plan organisationnel, nous nous retrouvons avec une nouvelle société de la couronne formée de 22 membres chargés d'administrer le plan. L'équipe est assistée d'un secrétariat provincial comprenant cinq employés à temps plein. Trois comités consultatifs y ont été ajoutés pour traiter des questions relatives à la santé, à la réforme de l'aide sociale et aux fonds d'investissement provenant des entreprises et des communautés. De plus, 12 réseaux communautaires d'inclusion ont été créés pour offrir des services aux citoyens au nom du gouvernement.

En novembre 2009, le gouvernement annonça trois actions immédiates. D'abord, les personnes seules aptes au travail et touchant de l'assistance temporaire ont vu leur taux augmenter de 294 \$ à 537 \$ par mois. Cela était une bonne initiative, mais elle ne touchait que 3% des personnes dépendant de l'aide sociale.

Deuxièmement, on permit aux personnes quittant l'aide sociale de garder leur carte médicale pendant trois ans, d'ici à ce que le programme de médicaments d'ordonnance soit établi. Cela n'a été fait que partiellement car certains bénéficiaires n'ont pu garder leur carte médicale quand ils ont réintégré le marché du travail à la fin de 2009.

Une troisième mesure a été celle d'apporter des changements à la politique des revenus des ménages pour ne l'appliquer qu'à ceux qui vivent en relation conjugale. Cette mesure ne s'applique pas aux clients qui ont demandé de l'aide sociale après le 1^{er} janvier 2010 de sorte qu'elle est encore discriminatoire.

Un aspect clé de la pauvreté est le manque de revenus et de services. Il est intéressant d'examiner les mesures proposées au sujet des besoins fondamentaux qui figuraient dans le plan (présentées en italique ci-après) et ce qui en ressort concrètement deux ans après.

- 1- *Restructurer et augmenter les taux d'aide sociale, y compris un nouveau régime plus approprié pour les personnes handicapées.* Aucune action significative n'a été prise, sauf que les personnes ayant une invalidité reconnue ont reçu un montant supplémentaire de 4,17 \$ par mois (ce qui couvre à peine le coût d'un litre de lait).
- 2- *Procéder à une importante refonte de la politique économique des ménages.* Cet objectif fut partiellement réalisé.
- 3- *Services dentaires et de la vue pour les enfants des familles à faible revenu (d'ici le 1^{er} avril 2011).* Cette mesure a été reportée parce que le Conseil consultatif sur la santé, les optométristes et les conseillers dentaires ont dit qu'ils avaient besoin de plus de temps.
- 4- *Offrir plus de possibilités de gains monétaires lorsque les individus font la transition au travail.* Aucune décision n'a été prise leur permettant de conserver une plus grande partie de leurs gains d'emploi.
- 5- *Augmenter les exemptions par rapport aux actifs.* Aucune mesure n'a été prise.
- 6- *Établir les détails d'un programme de prescription des médicaments pour les citoyens qui ne sont pas assurés dans le but d'amorcer graduellement sa mise en œuvre à partir d'avril 2012.* Le comité consultatif qui a été chargé de cette question n'a pas encore publié d'information à ce sujet.
- 7- *Augmenter le salaire minimum pour atteindre la moyenne de l'Atlantique d'ici le 1^{er} septembre 2011 et l'indexer au taux d'inflation par la suite et assurer un dialogue avec les parties prenantes au sujet des étapes de mise en œuvre de l'augmentation.* Un calendrier relatif aux augmentations

a été publié, mais la hausse du salaire minimum à 10 \$ l'heure, prévue pour le 1^{er} septembre 2011, n'a pas été mise en œuvre. Les petites et moyennes entreprises ont convaincu la ministre Coulombe qu'il fallait reporter la hausse jusqu'en avril 2012. Elles veulent maintenant un salaire minimum à deux vitesses pour les travailleurs à pourboires, un groupe composé surtout de femmes.

- 8- *Fournir du financement stable aux refuges pour sans-abris d'ici cinq ans.* Cinq refuges ont reçu 460 000 \$ pour des réparations et six ont reçu des fonds pour aider à mettre sur pied des programmes.
- 9- *Prévoir des protections pour les locataires de chambres et pensions dans la loi de la location des locaux d'habitation.* Ces modifications ont été adoptées.
- 10- *Fournir des fonds pour l'établissement de systèmes de transport communautaire alternatifs tels que Dial-a-Ride.* Des fonds ont été alloués à deux projets de transport de type communautaire.

Ainsi, on peut dire que globalement, seulement trois des dix objectifs liés aux besoins fondamentaux ont été atteints intégralement.

Sur un plan positif, soulignons que pour ce qui est de l'apprentissage à vie, l'acquisition de compétences et la participation communautaire, certaines initiatives ont vu le jour : cinq centres de développement infantile ont été mis sur pied; quatre centres publics de développement de la petite enfance sont en fonction; le nombre de places agréées en garderie a légèrement augmenté; des programmes d'alphabétisation élémentaires ont été offerts dans 17 écoles en 2011, comparativement à 9 en 2009-2010; plus de 100 bénévoles ont fourni du tutorat sur une base individuelle aux élèves ayant des difficultés en lecture de la 1^{re} à la 3^e année; un plan d'action a été élaboré pour permettre aux personnes à faible revenu d'intégrer le marché du travail; une formation en matière de compétences essentielles en milieu de travail est maintenant disponible aux collèges communautaires de Bathurst et de Saint-Jean; et puis, le GED et des programmes d'apprentissage informatisés sont maintenant offerts dans plus de 100 communautés.

Le financement pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire pour les familles à faible revenu a été augmenté à 1,5 million de dollars et un modèle d'entreprise sociale a été conçu pour favoriser la croissance économique et sociale. En matière de logement, 23,4 millions de dollars ont été annoncés pour construire, rénover et offrir des programmes de logement provinciaux.

Malheureusement, un élément clé de la stratégie, « Élaborer une forte campagne de sensibilisation du public qui est essentielle à la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté », n'a pas encore été touché.

En somme, on peut dire que oui, il y a eu quelques mesures positives sur le plan de l'éducation, mais comme on le sait, il est difficile de se concentrer quand on a faim. Les taux de base pour la plupart des 40 000 personnes sur l'aide sociale sont gelés depuis octobre 2008, contrairement à Terre-Neuve-et-Labrador, où ils ont augmenté de 11,6 % en trois ans. De plus, un report de six mois de la hausse du salaire minimum et l'instauration d'un salaire minimum à deux niveaux risquent de nuire à quelque 17 000 travailleuses et travailleurs.

Il ne reste que trois ans pour mettre en œuvre intégralement le plan quinquennal annoncé en novembre 2009. Les personnes vivant dans la pauvreté attendent avec impatience de voir effectivement plus de résultats concrets.

Aurée Cormier, n.d.s.c.

Conseillère provinciale du Front Commun pour la justice sociale

53, rue Williams

Moncton, NB

Tél. : (506) 204-1134

Courriel : aureacomier@rogers.com